

Rapport Développement Durable 2014 de La Cali

Synthèse

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Rapport rédigé par les services de La Cali
Février 2015



Sommaire

Éditorial	3
La Cali en quelques mots	4
Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère	5
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	8
Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	10
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	14
Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	18
Mettre en place une gouvernance territoriale fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable	21
La collectivité exemplaire et responsable.....	23

Éditorial

Le rapport de développement durable a été institué en 2011 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il consiste à rédiger et présenter chaque année, préalablement aux débats budgétaires, **une synthèse des pratiques de développement durable de la collectivité dans son organisation interne comme dans le pilotage de ses politiques publiques.**

Dès sa création La Cali a veillé, dans la rédaction de ce document, à expliciter les intérêts économiques locaux, les impératifs sociaux du territoire et la nécessité de préserver et valoriser l'environnement.

Le présent rapport est ainsi l'occasion pour la collectivité de se pencher sur l'année écoulée et d'évaluer ses marges de progression en matière de développement durable.

Outil d'animation interne, support d'échanges et de réflexions, ce document vient alimenter le chantier d'Agenda 21 ouvert par les élus de La Cali.

Ce rapport s'articule autour des **cinq grandes finalités du développement durable** : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Il apporte aussi un éclairage sur les modes de décision et de suivi des projets portés par La Cali. Il permet de mettre en évidence **les pratiques exemplaires et responsables de notre collectivité en soulignant ses actions « durables » les plus emblématiques.**

Exemplarité, solidarité, pragmatisme sont au cœur de l'action que déploie l'agglomération libournaise dans le domaine du développement durable, ce dont vous jugerez aisément à la lecture de ce document.

Philippe Buisson
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

La Cali en quelques mots

2014 : un nouvel exécutif

En mars 2014 et conformément à la loi du 17 mai 2013, les citoyens des communes de plus de 1 000 habitants ont, pour la première fois, élu au suffrage universel direct leurs conseillers communautaires en même temps que leurs conseillers municipaux. A la suite de ces élections municipales, le conseil communautaire du 8 avril 2014 a installé le nouvel exécutif et Philippe Buisson, maire de Libourne, a été élu Président de La Cali à la majorité absolue des suffrages.

Le conseil communautaire est désormais composé de 67 conseillers communautaires titulaires, et le Bureau communautaire de 13 Vice-présidents.

La création d'une commission dédiée au développement durable

Une nouvelle délégation baptisée « Environnement, développement durable et Plan Climat Energie Territorial » a ainsi été créée, présidée par Monsieur Jacques Mesplède, maire des Peintures. Une commission chargée de suivre les dossiers relevant de ces enjeux a ainsi été constituée et compte 25 membres dont 9 conseillers communautaires.

La présentation de l'ensemble des compétences de La Cali

Les compétences obligatoires :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville

Les compétences optionnelles :

- L'environnement et le cadre de vie
- L'action sociale d'intérêt communautaire
- Création, gestion et soutien au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives :

- Petite enfance / enfance / jeunesse
- L'aménagement numérique
- La cotisation au Service départemental d'Incendie et de Secours
- La politique touristique d'intérêt communautaire



Les communes membres de La Cali :

Abzac - Bayas - Bonzac - Camps sur l'Isle - Chamadelle - Coutras - Génissac - Gours - Gultres - Lagorce - Lalande de Pomerol - Lapouyade - Le Fieu - Les Billaux - Les Eglisottes et Chalaures - Les Peintures - Libourne - Maransin - Moulon - Pomerol - Porchères - Puyormand - Sablons - Savignac de l'Isle - Saint Antoine sur l'Isle - Saint Christophe de Double - Saint Ciers d'Abzac - Saint Denis de Pile - Saint Martin de Laye - Saint Martin du Bois - Saint Médard de Guzières - Saint Sauveur du Puyormand - Saint Seurin sur l'Isle - Tizac de Lapouyade

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Dès sa création, la Communauté d'agglomération du Libournais a souhaité prendre en compte les enjeux énergétiques et climatiques, et sans attendre les orientations du Plan Climat Energie Territorial (PCET) en cours d'élaboration, elle a souhaité engager des actions concrètes, dans l'exercice de ses compétences (transports et déplacements, habitat), contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

• Une offre de transport alternative aux déplacements individuels

Pour La Cali, le transport est porteur d'enjeux forts en termes de développement durable, qualité de vie et solidarité entre les communes. Ainsi depuis sa création et en qualité d'**autorité organisatrice de transport**, La Cali exerce cette compétence en lieu et place de la ville de Libourne pour le **réseau urbain** et du Conseil Général de la Gironde pour les **transports scolaires**.

Pour ces derniers, l'année 2014 est marquée par la montée en puissance du rôle de La Cali dans la gestion administrative : inscriptions des élèves, instructions des dossiers, calcul des droits à subvention des AO2¹, jusqu'alors assurée par le Conseil général de la Gironde pour le compte de La Cali.

Par ailleurs, dans le prolongement des actions de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires commencées en 2013 et renouvelées en 2014 (opération gilets jaunes le 27 novembre, journée sécurité dans les collèges de Coutras et Guîtres le 15 décembre), La Cali a engagé un diagnostic qualité/sécurité des points d'arrêts scolaires.

Pour faciliter la mobilité de tous et encourager chacun à mutualiser l'usage de la voiture individuelle, La Cali continue à animer son **site de covoiturage**.

Enfin, elle poursuit sa participation au **financement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique**.



• Une politique de l'habitat en faveur de la rénovation énergétique des logements



Le dispositif « Habitat Durable » de La Cali, lancé en 2013, est monté en puissance en 2014. Ce projet dynamiseur du territoire porté par La Cali et animé par un opérateur (société Éco Énergie Services) a permis d'accompagner en 2013-2014, plus de 300 propriétaires occupants dans leurs travaux de performance énergétique sur les plans technique, juridique et financier. Ce sont ainsi 149 ménages qui ont été accompagnés dans leurs démarches et 73 dossiers constitués et présentés aux financeurs et partenaires. Au final, 12 propriétaires occupants ont vu, cette année, leurs travaux de rénovation finalisés.

En outre, grâce à sa plateforme Web, « Habitat Durable » facilite la mise en relation entre les particuliers et les professionnels du bâtiment qui souhaitent y être référencés (12 artisans inscrits sur le portail web au 1^{er} juillet 2014). Les artisans sont également accompagnés pour renforcer leurs compétences dans le domaine de la rénovation énergétique (éco-conditionnalité RGE²). La plateforme de

formation du Fieu a ainsi accueilli en mars et avril, deux sessions de formation FEEBAT³ au bénéfice d'une dizaine d'artisans du bâtiment.

• Mise en place de la 1^{ère} plateforme locale de la rénovation énergétique en Aquitaine

Pour conforter et développer l'action de l'agglomération en matière d'amélioration de l'habitat, La Cali a candidaté en février 2014 à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe⁴ sur les « plateformes locales de la rénovation énergétique de l'habitat privé ». Suite à une audition des services de La Cali et de la Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement, la candidature de La Cali a été retenue et a permis d'obtenir des financements pour l'animation de la plateforme et l'accompagnement des particuliers souhaitant réaliser des travaux. Ce processus a abouti à la signature d'une convention de partenariat entre

¹ AO2 : Autorités organisatrices de 2nd rang (communes, syndicats...)

² RGE : Reconnu garant de l'environnement

³ FEEBAT : Formation aux Economies d'Énergie dans le Bâtiment

⁴ Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

l'Ademe et La Cali le 3 novembre dernier, prévoyant un accompagnement technique et financier sur 3 ans, axé prioritairement sur la mobilisation des professionnels de l'artisanat, mais aussi des secteurs bancaire et de l'immobilier.

En complément, la CEBATRAMA⁵ a proposé à l'automne à La Cali de décliner, à l'échelle de son territoire et en tenant compte des spécificités de son parc de logements et de ses occupants, une étude prospective menée en 2011 et intitulée « Analyse du bâti aquitain et élaboration de stratégies de réhabilitation énergétique ». Le modèle statistique construit par le bureau d'études La Calade et nourri grâce aux premiers résultats du programme « Habitat Durable » permet de disposer d'un état des lieux du parc résidentiel sur les plans thermique et socio-économique, et de tester, sur la base de bouquets de travaux par typologie de bâti, différents scénarios de réhabilitation à horizon 2025. Ces scénarios permettent de quantifier les gains énergétiques mobilisables mais également les besoins en financement et en emplois dans le secteur du bâtiment pour y répondre.

- **Une politique énergétique et climatique définie dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET)**

Après avoir réalisé son profil climat en 2013, La Cali a poursuivi sa démarche de PCET et a élaboré, de manière concertée et transversale avec l'ensemble des services de La Cali et les principaux partenaires de la démarche⁶, un programme d'actions global destiné à irriguer les politiques communautaires. Un plan, composé de 44 actions, a été validé le 24 janvier en comité technique puis le 7 mars par le comité de pilotage ouvert aux parties prenantes. Par ailleurs, ce plan a été approuvé le 4 mars en Bureau communautaire.

Afin de partager la démarche avec les nouveaux élus, l'ensemble des composantes de ce dispositif et de ces productions a été présenté suite aux élections. La commission "Environnement, développement durable et PCET" s'est ainsi réunie le 19 juin 2014.

Après finalisation des livrables, le projet de PCET sera, comme le précise la loi Grenelle 2, d'une part adressé pour avis à la Préfecture de Région et au Conseil régional d'Aquitaine et d'autre part mis en consultation publique pendant deux mois et ce, dès début 2015.

- **Un partenariat avec l'Espace Info Energie (EIE) pour conseiller les habitants en matière d'énergie**

Pour la 3^{ème} année, La Cali a renouvelé son partenariat avec l'association CLCV⁷, pour déployer localement de nombreuses actions d'information et de sensibilisation sur le thème de l'énergie. Tout au long de l'année, les habitants du territoire ont ainsi pu, dans le cadre de **permanences Espaces Info Énergie** organisées sur différentes communes du territoire, rencontrer des conseillers et bénéficier d'informations neutres et gratuites sur leurs projets ou leur consommation quotidienne d'énergie. Bien articulées avec le dispositif « Habitat Durable », ces interventions ont été en partie dédiées à la prospection et au conseil amont des ménages.

Le 9 octobre, dans le cadre de **la Fête de l'énergie** coordonnée chaque année par l'Ademe, La Cali a organisé deux événements sur Libourne : la visite d'une maison éco-rénovée grâce au dispositif « Habitat Durable » de La Cali ainsi qu'une conférence sur les aides financières mobilisables à l'occasion de travaux dans son logement.



9 octobre 2014 /

Visite d'une maison éco-rénovée sur Libourne dans le cadre de la Fête de l'énergie (Installation d'un chauffe-eau solaire et d'une isolation par l'extérieur qui devraient permettre de réaliser près de 30% d'économies d'énergie)

⁵ CEBATRAMA : Cellule économique du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction d'Aquitaine

⁶ Le Préfet de Région, l'Ademe, la DREAL (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement), la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde, le Pays du Libournais, l'ALEC33 (Agence locale de l'énergie et du climat), l'ORECCA (Observatoire régional énergie changement climatique air en Aquitaine), le SMICVAL (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais Haute Gironde), le SEMOCTOM (Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères), L'AROSHA (Association régionale des organismes sociaux pour l'habitat en Aquitaine)

⁷ Association CLCV : Consommation logement et cadre de vie

• Lancement d'une démarche de Conseil en Énergie Partagé (CEP)

En 2014, La Cali a choisi d'adhérer à l'ALEC⁸, dont les principales missions sont de permettre aux collectivités de mieux appréhender et gérer la dimension énergétique de leur patrimoine. Outre l'expertise technique proposée par l'agence (centre de ressources, conférences régulières, réseau de spécialistes), La Cali a sollicité la mission de CEP qu'elle propose et bénéficié de l'accompagnement d'un énergéticien qui a engagé un premier état des lieux de son patrimoine communautaire (voir La Cali responsable et exemplaire sur la partie « patrimoine »).

La convention de partenariat avec l'ALEC prévoit également que les communes volontaires du territoire puissent bénéficier de cet accompagnement permettant de doter les municipalités d'un plan d'action correctif, depuis des mesures d'économies d'énergie les plus simples jusqu'aux travaux plus importants. A cette fin, un appel à manifestation d'intérêt pourrait être adressé à l'ensemble des communes en 2015.

Indicateurs de suivi / Évaluation / pistes d'amélioration / Chiffres clés

Transports

Plus de 600 000 voyages réalisés en 2013 sur les lignes urbaines Calibus, soit + 10.30% par rapport à 2012

Nombre d'élèves inscrits aux transports scolaires gérés par La Cali à la rentrée de septembre 2014 :

- 1 783 élèves inscrits sur les lignes spécialisées gérées par les AO2
- 11 élèves handicapés inscrits sur les lignes spécialisées
- 336 élèves inscrits sur les lignes TER

Habitat, chiffres clés du dispositif « Habitat Durable » (juillet 2013 à juillet 2014)

312 contacts de propriétaires occupants avec l'opérateur EES

73 dossiers validés en comité technique

12 logements rénovés livrés

140 962 € d'aides de La Cali passés en comité technique

1 132 978 € de travaux recensés en comité technique (montant potentiel de travaux sur la 1^{ère} année du programme)

38 artisans retenus sur devis

12 artisans inscrits sur le portail du dispositif « Habitat Durable »

Les chiffres du PCET

9 axes de travail dont 3 consacrés à l'exemplarité, 4 liés aux compétences de l'agglo (transport, habitat, déchets, développement économique) et 2 liés à la mobilisation des partenaires et au suivi du PCET

44 actions dont 20 ont déjà été initiées

Les animations de l'Espace Info Énergie

25 permanences EIE sur Libourne, Coutras, Saint-Denis-de-Pile et Saint-Seurin-sur-L'Isle qui ont généré 55 rendez-vous (soit +28 % d'augmentation du nombre de rendez-vous).

2 événements publics organisés dans le cadre de la Fête de l'énergie en Aquitaine

Démarche de Conseil en Énergie partagé

21 bâtiments accueillant des services communautaires audités

plus de 640 factures (électricité, gaz, eau...) analysées

⁸ ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Bordelaise et de la Gironde

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Parce que La Cali est située au cœur d'un terroir riche, traversé par les grandes vallées de l'Isle et de la Dordogne et composé de paysages diversifiés (vignobles, bocages, rivières, forêts), la question de la préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources est particulièrement prégnante. A son échelle, La Cali œuvre pour la préservation de son environnement en privilégiant une gestion raisonnée de ses espaces verts et naturels, en incitant les communes du territoire à se former à ces bonnes pratiques et en mutualisant les moyens.

- **Poursuite de la gestion de la zone humide d'Abzac**



Dans le cadre de mesures visant à compenser la destruction de milieux humides pour la création de la ZAE⁹ d'Eygreteau et de la déviation de Coutras, La Cali et le Conseil Général de la Gironde ont acquis 6,7 ha de zone naturelle. Afin d'accroître la valeur écologique de ce site, dénommé les Bardes et situé sur la commune d'Abzac, La Cali a confié à **l'association Cistude Nature**, **l'application d'un plan de gestion** qui définit, pour une période de 5 ans, les interventions visant à **favoriser la biodiversité sur ces espaces**.

Le plan de gestion du site ayant été élaboré en 2013, les principales interventions ont pu débuter en 2014 : débroussaillage des friches et ronciers, gestion des prairies et de la peupleraie, lutte contre les espèces exogènes potentiellement envahissantes (érable negundo).

Le programme inclut également un suivi écologique et un complément d'inventaire faunistique. Cette deuxième année de gestion a, de manière globale, permis de recenser davantage d'espèces faunistiques qu'en 2013 et de confirmer ainsi l'intérêt écologique du site, en particulier avec la **présence de la loutre d'Europe**, espèce rare, protégée et indicatrice du bon état écologique du milieu.

- **Généralisation d'une gestion écologique des espaces verts et du « zéro phyto »**

Les 29 et 30 avril, deux agents des services techniques ont suivis la formation « Certiphyto » obligatoire à compter d'octobre 2014 pour tous les professionnels susceptibles d'utiliser ou de prescrire des produits phytosanitaires (emploi, mise en œuvre, stockage). Néanmoins, La Cali n'en utilise plus, depuis 2013, **sur les espaces dont elle a la gestion**. Sur le site du Maine-Pommier, qui représente 40 hectares et qui est géré en régie par la collectivité, **de bonnes pratiques écologiques** sont observées (augmentation de la hauteur de la tonte, respect du cycle de reproduction de la flore pour l'entretien des prairies ...). Le verger conservatoire (cerisiers, pommiers, poiriers, pêchers) est, lui, traité à la bouillie bordelaise afin de ne plus utiliser de fongicides ou d'insecticide.

Comme les années précédentes, pour assurer l'entretien des espaces verts des zones d'activités économiques et ceux de la plateforme de formation du Fieu, **La Cali fait appel à des structures d'insertion** (« Régie Territoriale des services » et l'association « Isle & Dronne ») **dans une double démarche, environnementale et sociale**.

Dans le cadre d'une collaboration engagée en 2013, entre La Cali et le Smicval, et grâce au soutien du Conseil Général de la Gironde, trois communes (Coutras, Saint-Denis-de-Pile, Saint-Seurin-sur-L'Isle) ont été accompagnées dans la **mise en place d'une gestion écologique des espaces publics**.

Afin de proposer cette offre à l'ensemble des communes du territoire, des échanges techniques se sont poursuivis en 2014 entre les deux partenaires. Ainsi, dans un souci de prévention des déchets, de préservation de la biodiversité et de la santé humaine et dans l'objectif d'anticiper les évolutions réglementaires (interdiction d'usage des produits phytosanitaires à l'horizon 2020), une convention de partenariat a été rédigée et pourra être signée en 2015. Elle vise à proposer aux communes de La Cali qui le souhaiteraient, un diagnostic individuel ainsi qu'un accompagnement dans une dynamique collective.

⁹ ZAE : Zone d'activité économique

- **Projet de collecte des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE)**

La Cali, le Smicval, et l'éco-organisme Ecologic (agrée par l'État pour assurer la collecte et la valorisation de ces déchets), se sont associés pour expérimenter sur le territoire de La Cali, la mise en place d'un dispositif de collecte des DEEE¹⁰ entièrement gratuit et très souple en matière de suivi. En effet, ces appareils sont constitués en partie de composants à la fois polluants et dangereux qui doivent être impérativement traités pour ne pas contaminer les milieux et recyclés (certains matériaux étant particulièrement rares). A l'instar des déchèteries réservées aux particuliers, il n'existait pas de lieux dédiés aux DEEE pour les professionnels et notamment les collectivités et administrations.

L'ensemble des communes du territoire a été consulté afin de **dresser un diagnostic des pratiques, de connaître les besoins des communes** et d'évaluer leur intérêt et leur capacité à accueillir un point de collecte mutualisé. **Trois communes se sont ainsi portées volontaires** (Coutras, Libourne, Saint-Denis-de-Pile) pour **accueillir très prochainement des points de collecte au sein de leurs centres techniques**, avant d'étendre progressivement leur accès aux autres communes du territoire.

Indicateurs de suivi / Évaluation / pistes d'amélioration / Chiffres clés

Sur la zone humide d'Abzac :

1 plan de gestion : travaux supervisés par Cistude Nature et réalisés essentiellement par Isle & Dronne

Plantation de haies bocagères, composées d'essences locales (prunellier, aubépine, chêne pédonculé, cornouiller sanguin...) pour un linéaire total d'environ **350 m** (travail supervisé par Cistude Nature et réalisé par Isle & Dronne)

Pose d'une clôture sur une parcelle de 2 ha pour un linéaire d'environ **600 m** en vue de la mise en pâturage du site par des bovins

Débroussaillage de 3 ha de ronciers et taillis arbustif pour rouvrir le milieu et favoriser la biodiversité

Collecte des DEEE

16 communes du territoire ont répondu au questionnaire sur la gestion des DEEE

3 communes volontaires pour accueillir un point de collecte

¹⁰ DEEE : Déchet des équipements électriques et électroniques (équipements hors d'usage comme les ordinateurs, piles et accumulateurs, réfrigérateurs...)

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Cette finalité repose en premier lieu sur la satisfaction des besoins essentiels de chacun (accès à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, à la santé, au logement...). Ceux-ci satisfaits, « l'épanouissement de tous les êtres humains » peut prendre des formes plus abouties comme l'accès à la culture ou aux activités sportives. Dans le déploiement de ses politiques publiques, fondées sur l'équité territoriale en permettant à chaque habitant du territoire d'avoir un accès à des services et équipements de proximité, La Cali entend prendre sa part dans la poursuite de cette finalité.

- **Une offre de services et de loisirs petite enfance / enfance / jeunesse adaptée**

En matière d'**accueil petite enfance** (de 0 à 4 ans), La Cali propose des **solutions de garde diversifiées** en termes de modalités de gestion et adaptées aux différentes situations familiales : municipales sous convention à Libourne (crèche collective, multi accueil Peidenis, crèche familiale, halte-jeux Fonneuve), associatives à gestion parentale (Éveil de l'enfant à Coutras, La souris verte à Saint-Denis-de-Pile, Mini-pouss à Camps sur l'Isle) ou d'entreprise à Libourne (Petit Pas).

La Cali gère également un **RAM**¹¹, animé par 4 agents répartis sur le territoire et qui rassemble près de 500 assistantes maternelles.

L'organisation de nombreux temps d'échanges et de rencontres permettent aux enfants, parents et professionnels de se retrouver. C'est notamment le cas de la « **Semaine de la petite enfance** », gratuite et ouverte à tous, qui s'est tenue cette année du samedi 15 au samedi 22 novembre, simultanément sur 3 lieux différents (Coutras, Libourne et Saint-Denis-de-Pile) et qui a connu un vif succès.

Les lieux d'accueil enfants / parents de Coutras et Libourne sont des lieux de socialisation et constituent un soutien à la parentalité.



La Cali coordonne également **12 ALSH**¹², répartis sur l'ensemble du territoire, qui accueillent les enfants de 3 à 12 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires. L'année 2014 a vu la généralisation de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble des communes du territoire et La Cali a organisé la mise en place de 12 circuits afin de convoier les enfants depuis leur groupe scolaire vers leur ALSH de secteur.

De plus, les ALSH du secteur de Guîtres, aux côtés de la municipalité de Saint-Denis-de-Pile, sont engagés depuis 2012 dans une démarche expérimentale de labellisation **Citoyenneté Environnement et Développement durable** (CED) émanant de la Ligue de l'enseignement. Les enjeux de développement durable sont au cœur des projets éducatifs élaborés avec les enfants, dont notamment les questions de solidarité, d'éducation à l'environnement ou de tri des déchets. Lors du dernier comité de pilotage qui s'est tenu le 21 novembre, élus, directeurs et animateurs se sont réunis afin de partager le bilan de cette démarche et les perspectives.

Ces structures ont profité de la semaine internationale de la lutte contre le racisme et les discriminations, pour lancer un projet pédagogique autour de cette thématique.



Une des actions s'est construite autour de « boîtes de la tolérance » fabriquées par les enfants, qui ont été déposées dans une vingtaine de lieux du secteur (résidence pour personne âgées, centre socio-culturel 'Portraits de familles' et mairie de Saint-Denis-de-Pile, écoles, centre de loisirs, bureaux de La Cali...), incitant les personnes à adresser aux enfants des messages de fraternité. Ce sont ainsi quelques 230 messages qui ont été recueillis.

Les enfants ont également eu l'opportunité de réaliser un court-métrage inter-centre sur le thème de la tolérance.

La « **Fête de la fraternité** » organisée le 18 juin en présence des familles a été le point d'orgue de cette démarche avec un programme festif (spectacle « Passe à ton voisin », visionnage du court métrage réalisé par les enfants « J'ai fait un rêve », exposition...) permettant de valoriser toutes les actions menées sur le thème de l'éducation à l'égalité dans la diversité.

¹¹ RAM : Relais d'assistantes maternelles

¹² ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement

En vue d'exercer de façon pleine et entière les compétences petite enfance / enfance à compter du 1^{er} janvier 2015, La Cali a **préparé le transfert des agents** de ces structures. Ainsi, les agents de la petite enfance (61 agents de la ville de Libourne) seront transférés car ils consacrent l'intégralité de leurs fonctions à l'exercice d'une compétence communautaire, tandis que ceux de l'enfance seront mis à disposition d'office (puisque'ils n'exercent que partiellement des missions communautaires).

Concernant **les jeunes de 12 à 17 ans**, par le biais de structures dédiées (PRIJ, BIJ¹³) et grâce à des financements institutionnels, de nombreuses manifestations sont organisées (Silence on tourne, sac à dos...) ainsi que des stages, sorties et séjours à vocation ludique (Francofolies), sportive (BMX à Guîtres) ou culturelle. Des temps pédagogiques se tiennent également toute l'année avec des expositions (coup de projecteur sur les métiers du médicament et de l'industrie de la santé) et des ateliers pour faciliter l'accès aux nouvelles technologies par la pratique.

Le dispositif « **Projets Jeunes** » a pour objectif de susciter, encourager, accompagner et valoriser l'initiative des jeunes du territoire de La Cali de 13 à 25 ans. Les projets ainsi soutenus (sur un plan technique, matériel, financier ou sous forme d'un accompagnement) peuvent être sportifs, culturels, scientifiques, artistiques ou humanitaires, doivent avoir un impact local et être conduits à l'initiative directe des candidats (si le projet ne se déroule pas sur le territoire de La Cali, une forme de « restitution de l'expérience » devra être imaginée). A titre d'exemple, 3 jeunes membres de l'association « Josem » (Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre deux Mers) et habitants le territoire de La Cali ont été aidés financièrement afin de pouvoir participer à un échange culturel avec le Mexique du 18 au 31 Août 2014.

Les jeunes du PRIJ de Guîtres ont participé à un **concours organisé par la MSA¹⁴** et intitulé « Prévention des accidents domestiques chez les personnes âgées ». L'outil pédagogique créé et présenté par les jeunes a obtenu le premier prix et la MSA souhaite maintenant qu'il puisse trouver une application pratique auprès de ces personnes âgées.



De plus, l'édition 2014 de **l'atelier cinéma « Silence on tourne »** s'est clôturée le 13 décembre à Saint-Denis-de-Pile en présence d'élus, partenaires, enfants, familles, amis et professionnels de la structure d'accueil jeunes de Libourne, des PRIJ de Coutras, Guîtres, Saint-Denis-de-Pile et Saint-Seurin-sur-L'Isle, avec la projection des courts métrages réalisés par les jeunes lors du stage organisé par La Cali du 28 ou 30 octobre. Ce projet collectif aborde les techniques et pratiques audiovisuelles liées à la construction d'un film, et constitue également un support d'éducation à l'image et exercice du regard critique pour les jeunes et leurs familles.

La fête de la jeunesse, transféré par la ville de Libourne en 2011, s'est tenue le samedi 11 octobre, avec de nombreuses animations (échasses urbaines, street surfing, mur d'escalade, jeux surdimensionnés, atelier d'art plastique et scène ouverte...) qui ont attiré les jeunes et leurs familles.

Enfin, de nouveaux équipements, destinés aux jeunes libournais, sont en cours de construction et verront le jour l'année prochaine : le PRIJ d'Abzac et l'Espace jeunesse de Libourne mi juin.



- **Le portage de repas : un service de proximité facilitant le maintien à domicile**

Le service de portage de repas déployé à l'échelle du territoire de La Cali concourt au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation d'isolement. Il permet aux bénéficiaires d'accéder à des repas équilibrés et de qualité. Le prestataire choisi par La Cali pour confectionner et distribuer les repas est un traiteur girondin qui élabore ses plats essentiellement avec des produits frais et de saison, en privilégiant la provenance régionale. Le marché a été renouvelé en 2014 pour une période de 2 ans. En 2014, ce service comptait 422 bénéficiaires pour un total de 62 280 repas livrés sur l'année.

¹³ PRIJ : Point rencontre information jeunesse et BIJ : Bureau information jeunesse

¹⁴ MSA : Mutuelle sociale agricole

- **Pour un accès à une culture de qualité au plus grand nombre**

Auprès des plus jeunes, La Cali déploie des dispositifs d'éducation artistique et culturelle conçus spécifiquement pour les scolaires de la maternelle jusqu'au CM2 et proposés également dans le cadre de l'IME¹⁵ de Coutras. Ils permettent aux élèves de se constituer une culture personnelle tout au long de leur parcours scolaire en s'initiant aux pratiques artistiques, en rencontrant des artistes et leurs œuvres et en fréquentant des lieux culturels. Ces actions connaissent un vrai succès auprès des élèves et des enseignants et confirment la pertinence du projet artistique et pédagogique proposé, faisant de La Cali un territoire pilote en la matière en Gironde.

Pour tous les publics, La Cali s'associe à l'organisation de différents événements d'envergure départementale et qui participent à son développement territorial. En 2014, La Cali a ainsi soutenu les manifestations suivantes : La rue prend les champs (préalables du festival Fest'Arts), festivals MusiK à Pile, Confluences, Photographicofolies, la saison musicale de l'Accordeur, la saison musicale de l'abbatiale de Guîtres, une séance de cinéma en plein-air (projection du film « Amitiés sincères »).

Enfin, La Cali a reçu le soutien de la DRAC¹⁶ Aquitaine pour développer des actions en faveur de la lecture (rencontres littéraires tout public, augmentation du budget destiné aux bibliothèques pour l'achat de livres en gros caractères ou livres audio).

- **La Cali promeut le sport sur son territoire**

La collectivité contribue à l'organisation d'événements sportifs de notoriété nationale et internationale qui se déroulent sur son territoire et qui participent également à la mise en valeur, au rayonnement et à la promotion du territoire de La Cali.

En 2014, La Cali a contribué au financement de la finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs (15 et 16 mars) organisée par l'Union Sportive Coutras Rink hockey, association la plus titrée de France dans sa discipline, ainsi qu'à la 30^{ème} Coupe d'Europe de la Jeunesse (du 1^{er} au 3 août) organisée par le Club nautique de Libourne (section aviron). Cette compétition a permis également de valoriser le pôle nautique international des Dagueys auquel La Cali a participé.

- **Poursuite du partenariat avec le centre socio-culturel de Saint-Denis-de-Pile**

Le centre socio-culturel « Portraits de familles », véritable lieu d'animation, d'échange et d'entraide, est soutenu par La Cali. Grâce aux nombreux services qu'il propose (ludothèque, point relais CAF, écrivain public, Point vacances, Point emploi...) mais aussi aux sorties, séjours et animations ponctuelles qu'il organise (cours d'espagnol, café des parents, réseau d'échanges réciproques de savoirs, les petits bricolos, couture, petits cuistots...), le centre constitue un acteur local clé en faveur de l'épanouissement des individus et des familles, créateur de liens entre les habitants et dynamiseur de partenariats et d'initiatives sur le territoire.

¹⁵ IME : Institut médico éducatif

¹⁶ DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

Indicateurs de suivi / Évaluation / pistes d'amélioration / Chiffres clés

Petite enfance (chiffres au 30 octobre 2014)

9 structures 'petite enfance' subventionnées et 216 places d'accueil

490 assistantes maternelles référencées pour une capacité d'accueil totale de 1449 enfants

Semaine de la petite enfance sur Libourne, Coutras, Saint-Denis-de-Pile

1 011 enfants et 802 adultes, soit 1 813 personnes (+32 %)

15 dates

20 évènements proposés : ateliers (peinture, danse, argile, motricité...), visite d'une ferme, exposition...

Enfance

12 ALSH communautaires sur le territoire

1 000 places dans les ALSH

Jeunesse

6 structures jeunesse en gestion directe et 1 en convention de gestion

2 espaces jeunesse en construction

52 jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif « Projets Jeunes Cali »

1 028 jeunes âgés de 12 à 25 ans ont fréquenté les structures jeunesse de La Cali (en dehors du BIJ)

Portage de repas à domicile

422 personnes bénéficiaires du service (+ 3 %)

62 280 repas élaborés et servis (+ 8 %)

225 personnes évaluées à domicile

165 prises en charge

Culture

7 événements ou programmations soutenus ou organisés sur le territoire de La Cali

Au total, plus de 46 000 spectateurs ont fréquenté ces manifestations

Sport

2 associations sportives soutenues pour l'organisation de manifestations d'envergure nationale ou internationale

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Les politiques d'action sociale et de la ville menées par La Cali visent à venir en aide prioritairement aux personnes fragilisées par les aléas de la vie : perte de revenu, d'emploi, de logement, difficultés en matière de mobilité, d'accès aux droits ... A travers l'exercice de ses compétences, La Cali contribue, en aidant et en intégrant à la vie locale les personnes les plus fragiles, à plus de cohésion sociale sur son territoire.

• La Cali donne la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes vulnérables

La Cali contribue au financement des acteurs majeurs de l'insertion professionnelle intervenant auprès des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont le PLIE^[1] pour un public adulte principalement demandeurs d'emploi de longue durée (La Cali finance 4 postes de référents parcours et 2 chargés de relations entreprises) et la Mission Locale pour les jeunes sans qualification.

Par ailleurs, La Cali a choisi de mettre en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics qui s'y prêtent. Ainsi, dans le respect du Code des marchés publics, la commande publique veille à ce que l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières puisse être favorisé. En délibérant le 25 septembre 2014 en vue de systématiser cette approche, La Cali a également missionné le PLIE pour l'accompagner sur le plan opérationnel, dès la procédure d'appel d'offre et lors du suivi des travaux.

Toujours dans le cadre de son adhésion au PLIE, La Cali a renouvelé sa participation au Forum emploi / formation de Libourne, qui a eu lieu cette année le 30 octobre.

D'autres structures d'insertion, qui aident les publics fragiles à lever les freins périphériques à l'emploi (rupture de lien social, problèmes de santé, de mobilité...) sont également soutenues par La Cali (ASPAT¹⁷, RTS¹⁸).

Enfin, La Cali souhaite renforcer la mise en place de dispositifs de formation destinés à un public éloigné des parcours de formation classiques. Ainsi, avec le soutien financier du Conseil régional d'Aquitaine, une étude a été lancée en septembre afin d'élaborer une programmation à trois ans de Chantiers Formation Qualification Nouvelle Chance. Ce dispositif permet aux stagiaires d'acquérir des compétences en exerçant un métier au travers d'une activité d'intérêt général proposée par les établissements publics, les associations et les bailleurs.



• La Cali anime le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le **CISPD** est une instance récente, dont La Cali s'est dotée en 2012, afin de mieux recenser les problématiques locales liées aux questions de sécurité, de mieux coordonner les interventions et les initiatives en matière de prévention de la délinquance, et enfin, point essentiel pour La Cali, faire jouer à l'échelle de l'agglomération des solidarités et des moyens.

Ainsi, le développement d'une politique intercommunale de prévention permet de répondre utilement à la mobilité de la délinquance à l'échelle du bassin de vie du territoire de La Cali, en recherchant des solutions fondées sur une mutualisation de moyens. Les actions du CISPD se déploient ainsi de manière concrète avec l'amélioration de la tranquillité publique, l'accompagnement des jeunes en difficulté et/ou exposés à la délinquance, le développement de l'accès aux droits (Vict'Aid, CIDFF¹⁹, GSUP²⁰ de la Ville de Libourne, Association Laïque du Prado).



En 2014 de nouvelles pistes de travail ont été identifiées grâce au CISPD. Certaines ont d'ores et déjà pu être menées comme l'envoi d'un questionnaire aux élus pour

[1] PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi

¹⁷ ASPAT : Association sociale et professionnelle par les activités techniques

¹⁸ RTS : Régie territoriale des services

¹⁹ CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

²⁰ GSUP : Gestion sociale et urbaine de proximité

recenser leurs besoins. Cette consultation a notamment permis de mettre en exergue certaines problématiques qui seront développées lors d'un séminaire pour répondre aux attentes exprimées par les élus. D'autres sont en cours d'étude comme la création d'un point d'accès aux droits au sein de la Sous-Préfecture de Libourne, qui fournira, aux personnes confrontées à des problèmes juridiques et administratifs, une information de proximité sur leurs droits et devoirs.

- **La Cali pilote du Contrat de Ville sur la commune de Coutras**

La loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 réforme la Politique de la Ville dont l'objectif reste inchangé : réduire les inégalités de développement entre les territoires prioritaires et leur unité urbaine et améliorer les conditions de vie des habitants.

Parmi les apports de cette loi, les intercommunalités sont désignées compétentes en la matière et instituées chefs de file de cette nouvelle Politique de la Ville et une nouvelle géographie prioritaire a été définie sur la base d'un seul critère : la concentration de population à bas revenus.

En juin 2014, la commune de Coutras est entrée dans la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville avec un quartier prioritaire comprenant le centre-bourg et ses 1 500 habitants environ.

Aussi, La Cali étant dotée de cette compétence et comptant parmi ses membres la commune de Coutras, un travail conjoint entre les deux collectivités a été engagé depuis le mois de juin afin de mettre en œuvre cette démarche qui doit se traduire par la signature d'un contrat de ville avant le 30 juin 2015. Il sera conclu entre l'État, la commune, la communauté d'agglomération, le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de la Gironde.

Le contrat de ville est le cadre d'intervention défini collectivement en faveur du quartier sur les dimensions sociales, urbaines et économiques. Construit autour d'un diagnostic partagé du quartier, il fixera les objectifs opérationnels et leur mise en œuvre sur les six prochaines années.

- **Répondre aux besoins de la population en matière de logement**

La Cali soutient, adhère et cotise à de nombreuses associations et organismes d'intérêt public œuvrant dans le domaine de l'habitat et du logement : le FSL²¹ pour l'accès et le maintien dans le logement, l'HAJPL²² sur la question du logement des jeunes, l'ADIL²³ pour une expertise juridique, financière et fiscale et enfin Le Lien pour venir en aide aux personnes éloignées ou privées de domicile.

La Cali dispose également d'un Bureau communautaire du logement dont la vocation est d'accueillir et conseiller les personnes souhaitant déposer une demande de logement social sur le territoire.

La Cali a entamé la réalisation de son premier PLH²⁴ avec l'aide du cabinet Sémaphores. En 2014, de nombreux entretiens ont eu lieu avec les acteurs du territoire (maires, partenaires institutionnels, bailleurs sociaux, acteurs associatifs). Ils ont permis de dresser un état des lieux de la situation en matière d'habitat et des grands enjeux qui doivent permettre aux élus de fixer le cap en ce domaine pour les 6 ans à venir (répartition de la production neuve et type de « produits logement », création de logements sociaux, rénovation du parc ancien, offre spécifique aux publics jeunes, âgés ou en situation d'urgence ...).

- **Transport des personnes à mobilité réduite : le droit au transport pour tous**

La Communauté d'agglomération du Libournais a mis en place un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du territoire de La Cali. Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou toute autre personne en perte d'autonomie momentanée et dont la demande doit être acceptée par une commission. Le prix des trajets est de 4€ pour un aller /retour et de 2.50€ pour un trajet simple. Il s'agit d'un service de proximité permettant aux usagers de maintenir leur autonomie.

Début septembre, suite à la mise en liquidation judiciaire de notre opérateur Transadapt, La Cali a immédiatement mis en œuvre les moyens nécessaires afin d'assurer la continuité de cette prestation, en premier lieu en mobilisant les taxis locaux pour les déplacements les plus urgents, puis en second lieu en passant un marché public ayant permis, depuis le 1er décembre 2014 de faire appel à la société Vortex pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Depuis le 1er décembre 2014 La Cali a passé un nouveau marché public et fait appel à la société Vortex pour assurer ce service pour une nouvelle période d'un an renouvelable deux fois

²¹ FSL : Fonds solidarité logement

²² HAJPL : Habitat jeune en Pays Libournais

²³ ADIL : Association départementale d'information sur le logement

²⁴ PLH : Programme local de l'habitat

- **Accueil et habitat des gens du voyage**

La Cali dispose de trois aires d'accueil des gens du voyage.

Sur Libourne, un terrain jouxtant l'aire d'accueil, a été aménagé de façon à **accueillir neuf familles supplémentaires**. Le sol a été stabilisé, des bornes pour les fluides et des modules sanitaires (salle d'eau / WC) ont été installés.

Sur Saint-Denis-de-Pile, une aire d'accueil d'une capacité de 8 emplacements est en fonctionnement depuis 2010. Actuellement, **tous les emplacements sont occupés**. La Cali a confié, par délégation de service public, la gestion du site à l'opérateur Aquitanis. En 2014, le tri sélectif a été mis en place pour le papier et le verre.

Sur Coutras, La Cali a installé **une aire d'accueil provisoire** qui doit, à terme, recevoir une aire définitive pour les gens du voyage. Les réflexions préalables à sa mise en place ont été menées en 2014 et les dossiers d'avant travaux ont été constitués. La sélection des entreprises est en cours. Les travaux sur ce nouveau site devraient commencer en avril 2015 pour une ouverture prévue au premier semestre 2016.

Le site sera doté d'une aire d'accueil d'une capacité de 8 emplacements et d'un **terrain familial**. Leur conception intégrant les enjeux de développement durable et de maîtrise des consommations, un soin particulier sera apporté à l'aménagement de ces structures. Ainsi, à l'entrée du site, des mâts d'éclairage solaire extérieur seront installés.

En ce qui concerne plus spécifiquement le terrain familial, les 8 emplacements prévus seront dotés chacun d'une structure bâtie (composée d'une pièce de vie, d'une salle d'eau et de sanitaires), et les aménagements extérieurs et intérieurs seront équipés en panneaux solaires thermiques, poêles à bois, réducteurs de débit d'eau... L'objectif de cet habitat intermédiaire, qui sera proposé à la location, est d'accompagner les familles qui le souhaitent dans un parcours résidentiel. Dans un second temps, La Cali a pour objectif de développer des terrains familiaux individuels sur son territoire et favoriser, à terme, l'accès à un habitat traditionnel.

Garant de la réussite de cette politique d'accueil des gens du voyage en termes de socialisation, un **projet social et éducatif** est déployé sur chacune des aires implantées sur le territoire de La Cali et se fonde sur deux notions essentielles que sont la citoyenneté et l'accès au droit commun et à la scolarisation.

Concernant l'aire de grand passage sur le Libournais, une convention a été signée avec la Communauté de communes du Sud Libournais pour permettre l'implantation d'une aire provisoire sur la commune d'Arveyres. Ainsi, entre mai et fin septembre 2014, cette aire a accueilli une dizaine de missions évangéliques. A chaque passage, ces rassemblements sont composés de plus de 100 caravanes.

Indicateurs de suivi / Évaluation / pistes d'amélioration / Chiffres clés

Politique de la ville : insertion, emploi, formation

6 agents / Nombre d'emplois portés par La Cali dans le cadre du PLIE

440 personnes suivies par le PLIE

1 950 jeunes suivis pas la Mission Locale

2 structures subventionnées tremplins pour l'emploi

CISPD

5 structures subventionnées dans le cadre du CISPD

Transport des personnes à mobilité réduite

1 420 inscrits

12 968 courses réalisées (- 4,8 %)

17 487 personnes transportées (+ 18 %)

3 véhicules avec parfois 1 véhicule de renfort

Accueil et habitat des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : 2 définitives et 1 provisoire, 1 en délégation de service public, 2 en régie

Sur l'aire de Libourne :

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 50 familles

+ 7 emplacements dans « le triangle » pour 10 familles supplémentaires

soit une capacité totale d'accueil de 60 familles / environ 180 personnes

41 enfants scolarisés, soit l'ensemble des enfants présents sur l'aire d'accueil

Sur l'aire de Saint-Denis-de-Pile :

8 emplacements qui accueillent 21 adultes et 22 enfants, dont une dizaine sont scolarisés (tous les enfants le sont sauf 2 en âge d'entrer en maternelle mais qui n'y sont pas).

Sur l'aire de Coutras :

7 emplacements qui accueillent 15 familles (29 adultes et 28 enfants, dont seulement 2 sont scolarisés).

Le projet social et éducatif sera mis en place en 2015 en amont de l'ouverture de l'aire définitive. Un travail particulier sera réalisé sur la scolarisation actuellement difficile.

Dans le domaine de l'habitat

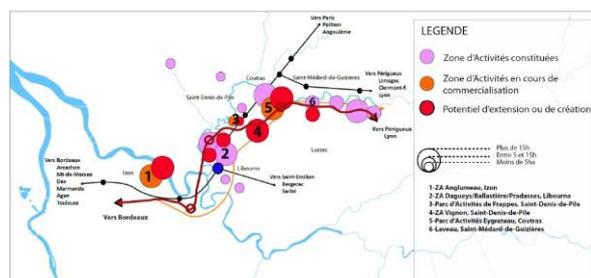
4 associations subventionnées en 2014

Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Parce que de nombreux problèmes environnementaux (réchauffement climatique, pollution, épuisement des ressources naturelles) trouvent une origine directe dans les modes de production et de consommation de nos sociétés, La Cali veille, dans ses pratiques quotidiennes et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques à minimiser, autant que faire se peut, son impact social et environnemental.

• Un développement économique équilibré du territoire et le soutien au tissu économique local

Le territoire offre de multiples atouts (foncier disponible pour tout type d'implantation, savoir-faire locaux...) lui permettant de se positionner comme une alternative économique à la métropole bordelaise qui doit faire face à la saturation grandissante de ses espaces.



Pour garantir un développement équilibré des activités économiques et productives sur le territoire, La Cali a choisi de structurer une offre multi-site, composée de parcs d'activités complémentaires et non concurrents, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, de Libourne à Saint-Seurin-sur-L'Isle. La Cali gère ainsi 9 zones d'activités économiques de compétence intercommunale.

Par ailleurs, soucieuse de favoriser la création et la pérennisation d'entreprises sur son territoire, La Cali a délibéré fin 2013 afin d'accorder une subvention à une entreprise avicole, qui observe des pratiques respectueuses de l'environnement.

Afin de poursuivre son partenariat actif avec les artisans et sa politique de promotion et de soutien aux métiers de l'artisanat, La Cali subventionne l'Association des artisans du Libournais. Dans le cadre de la politique communautaire de rénovation de l'habitat (voir première finalité), cette association est en effet un partenaire clé dans la mobilisation des artisans du bâtiment.

• La promotion touristique du territoire : une des priorités de La Cali

La Cali a poursuivi, en 2014, la structuration de sa politique touristique en s'appuyant sur une stratégie à deux niveaux à travers :



- La définition de sa politique touristique et des investissements touristiques prioritaires (la « feuille de route » décidée au sein même des instances de La Cali)
- et le développement de l'offre de service aux touristes via l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI)

Ce dernier, créé en janvier 2014, est le « bras armé » de cette politique, dont la mission est d'être au contact des touristes et donc en charge de l'accueil, de la promotion, du marketing et de la commercialisation de produits touristiques, en partenariat avec les prestataires du secteur. La Cali affiche ainsi une politique touristique ambitieuse et offensive destinée à augmenter le flux de touristes et allonger la durée des séjours.

Par ailleurs, dans le but de développer des projets ou produits touristiques à l'échelle du Pays du Libournais, La Cali a été force de proposition en accompagnant la définition des nouveaux statuts de l'Union des offices de tourisme en Libournais. L'association de l'Agence de développement touristique du département et de l'Union des offices de tourisme du Libournais a ainsi permis, par exemple, d'engager un projet de nouvelle « Route des vins » qui permettra de valoriser, certes les prestigieux vignobles du territoire de La Cali (appellations Pomerol, Lalande de Pomerol...) mais, au-delà de ce périmètre, ceux de Saint-Emilion, du Fronsadais, de Castillon-Pujols, du Brannais et du Pays Foyen.

La Cali apporte également son soutien à de nombreuses associations qui concourent à l'animation touristique du territoire : l'association des Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle, Le patrimoine et son artisanat, l'association de Canoë-kayak de Saint-Seurin-sur-L'Isle.

- **L'adhésion de La Cali et des communes membres de l'agglomération aux services de Gironde Numérique**

En matière d'aménagement numérique et avec l'appui du Syndicat Mixte Gironde Numérique²⁵, La Cali a poursuivi sa politique de **développement de très haut débit** en déployant ces dernières années sur le territoire plus de 80 Km de fibre optique. Ces investissements ont permis de desservir les principaux parcs d'activité économiques, mais aussi un certain nombre de grands services de centralité (collèges, lycées, hôpitaux...). Le déploiement de ce réseau a aussi rendu possible le développement des **connexions WIFI publiques** de qualité (ville de Libourne par exemple).



La Cali participe également au **déploiement des services numériques mutualisés proposés par le SMGN** pour accompagner le passage des collectivités à l'administration électronique et à l'informatisation de leurs services : installation de serveurs de stockage pour la sécurisation des données, obtention de certificats et signatures électroniques des actes administratifs transmis en préfecture, mise en place d'applications métier facilitant l'administration des collectivités au quotidien, gestion du courrier, des délibérations, des agendas... Le SMGN propose ainsi, dans son catalogue, tout un ensemble de services numériques accessibles aux collectivités adhérentes.

En mutualisant l'adhésion à ces services numériques, La Cali permet à ses communes membres de bénéficier de cette palette d'outils. En 2014, 5 nouvelles communes ont souhaité être accompagnées, soit un total cumulé de 29 communes de La Cali qui bénéficient des prestations proposées par le SMGN. Grâce à cette opération portée par la communauté d'agglomération, la plupart des communes se dotent ainsi de certificats électroniques ou système de télétransmission (22 communes), de services de sauvegarde de données (17 communes), d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics (12 communes), et de diverses applications métiers (type gestion des congés, des agendas...).

Cette démarche montre l'engagement de La Cali et de ses communes membres dans une **dynamique de dématérialisation et d'évolution vers une plus grande place de l'administration électronique des services**.

- **L'engagement de La Cali dans une réflexion sur l'économie circulaire**



La Cali a activement participé à la cellule opérationnelle pilotée par le Smicval et destinée à promouvoir l'émergence d'activités nouvelles relevant de l'économie circulaire. La collectivité met ainsi à disposition son expertise pour faciliter la prospection des entreprises en vue de l'installation d'activités nouvelles et soutenir les initiatives qui relèvent de cette logique.

- **Un projet de territoire autour de la question de l'alimentation**

La Cali s'est engagée, aux côtés d'autres territoires pilotes (ville de Bordeaux, Pays Basque et Conseil Général de la Gironde), dans une démarche expérimentale consacrée à la question de la gouvernance alimentaire. C'est la DREAL²⁶ Aquitaine qui finance, coordonne et anime, en lien avec d'autres services déconcentrés de l'État (DRAAF²⁷, ARS²⁸, Cerema²⁹) et avec le soutien du ministère de l'environnement, ce projet ambitieux visant à repenser le modèle alimentaire actuel en Aquitaine et à poser les questions de solidarités entre territoires urbains et ruraux. Il s'agit de favoriser la « reterritorialisation » des systèmes agricoles et la relocalisation des activités liées à la production alimentaire dans le but de rapprocher les producteurs et les consommateurs (circuit court). Un diagnostic des productions / consommations et un travail de cartographie des acteurs ont été initiés fin 2014 et se poursuivront en 2015 pour identifier des pistes d'actions opérationnelles.

²⁵ SMGN : Syndicat mixte Gironde numérique

²⁶ DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

²⁷ DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

²⁸ ARS : Agence régionale de santé

²⁹ CEREMA : Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

- **Des actions pour renforcer l'éducation au développement durable**

Cette année encore, La Cali a été relai de formations consacrées au développement durable et destinées aux directeurs et animateurs de structures enfance et jeunesse. Ces formations ont été financées par des partenaires institutionnels, animées par l'**association Graine d'Aquitaine**, et se sont déroulées sur Libourne.

Grâce au **réseau des Agendas 21 de la Gironde** auquel elle participe, La Cali a bénéficié, les 7 avril, 17 et 24 mars 2014, d'un « **Séminaire d'exploration de la controverse** » animé auprès de toute personne susceptible d'être impliquée dans un projet d'éducation pour un développement durable, sur le thème « **Développement durable, nécessité ou imposture ?** ».



Une suite a été donnée à cette formation, en partenariat avec la **direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale** sur le thème « **Le développement durable dans les pratiques éducatives** » : deux sessions ont permis d'évoquer les questions liées à l'alimentation (4 et 13 novembre) et deux autres ont abordé la question « Vie quotidienne et développement durable » (27 novembre et 4 décembre).

Indicateurs de suivi / Évaluation / pistes d'amélioration / Chiffres clés

Zone d'activité économique

9 zones d'activité économiques communautaires :

- 140 ha existants regroupant 155 entreprises et 2 000 emplois
- 24 ha de foncier public aménagé disponible à la commercialisation
- 160 ha de potentiels d'extension et de création

Les chiffres du tourisme

15 communes du territoire ont bénéficié d'animations portées par l'OTI (11 communes en 2013), soit une augmentation de 36 %

45 événements organisés de juillet à septembre (27 événements portés en 2013), soit une augmentation de 66 %

570 participants (contre 360 participants en 2013), soit une augmentation de 58 %

Environ 27 000 personnes accueillies au comptoir des 3 bureaux d'information touristique

Plus de 40 000 visiteurs uniques ont consulté le site internet www.libournais-tourisme.com

Éducation au développement durable auprès des directeurs et animateurs des structures enfance jeunesse

1 séminaire d'exploration de la controverse (3 sessions pour 13 participants)

1 module « Le développement durable dans les pratiques éducatives » (4 sessions pour 6 à 7 participants)

Mettre en place une gouvernance territoriale fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable

Plusieurs projets menés par La Cali sont particulièrement illustratifs des modes de gouvernance tels que souhaitent les promouvoir les démarches de développement durable. En effet, ces projets intègrent plusieurs des 5 « éléments fondateurs » visés par ces démarches que sont la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue.

- **Organisation d'une vaste concertation des acteurs de la petite enfance / enfance / jeunesse**

Un travail de fond a été engagé par La Cali, afin d'évaluer les services existants et les besoins de la population sur le territoire en matière d'accueil et d'animation de la petite enfance jusqu'à la jeunesse.

Financé par la CAF³⁰ et confié à un cabinet de sociologie, le diagnostic réalisé a mobilisé les acteurs et intervenants du territoire concernés : élus, professionnels, parents et jeunes. Ainsi, plus de 260 entretiens individuels ont été menés et près de 500 questionnaires traités. Une restitution de la première phase de cette vaste étude a été faite à l'assemblée des maires en décembre 2013 avec, pour 2014, l'organisation de 15 ateliers pour aller plus loin et dégager des orientations stratégiques. Une première restitution s'est déroulée le 13 mars avec les représentants de chaque groupe (petite enfance, enfance, jeunesse). L'objectif de la démarche est de permettre aux élus, sur la base de cette **concertation et des diagnostics réalisés**, d'écrire une politique petite enfance / enfance / jeunesse adaptée au territoire.

- **Conception des espaces jeunesse pour et avec les jeunes du territoire**

Les projets qui ont vocation à être utilisés par les jeunes sont par principe co-construits avec eux. En ce qui concerne l'**espace jeunesse de Libourne, un comité de pilotage** constitué de jeunes souhaitant s'impliquer dans ce projet et de représentants d'associations (dans des domaines aussi variés que la musique, les cultures urbaines ou le skate) s'est réuni dans l'année pour finaliser le contour de ce projet. Un questionnaire ouvert a ainsi été adressé aux jeunes, permettant de connaître leurs attentes et de pouvoir, autant que possible, les prendre en considération.

Sur **Abzac**, les jeunes ont pu exprimer leurs attentes relatives à leur nouvel espace à travers la tenue de réunions auxquelles étaient présents des élus et des agents de La Cali en charge de la conception de cette structure. Par la suite, cette concertation a permis de pouvoir prendre en compte leurs souhaits concernant l'organisation des espaces (mobilier) et son futur fonctionnement.

- **Une synergie forte autour du CISPD**

La politique de sécurité et de prévention de la délinquance de La Cali se fonde sur une **dynamique partenariale** forte dont le but est de **favoriser la transversalité des professionnels** sur le territoire communautaire. Elle s'appuie pour cela sur une méthodologie de travail éprouvée, la conduite de projet, complétée par des dispositifs innovants dont la forme peut varier : séance plénière, groupe de travail ou bien encore cellule opérationnelle territoriale (COT). Cette **mobilisation des acteurs locaux** contribue ainsi à une mise en commun des idées et des moyens. Celle-ci se caractérise alors par la définition et la mise en œuvre de projets ambitieux au service de la population. Déterminée à contribuer efficacement à la tranquillité publique, **La Cali évalue chaque année les actions engagées** dans le cadre de l'amélioration continue de sa politique.

³⁰ Caisse des allocations familiales

- **Un PLH élaboré en concertation avec les acteurs majeurs du territoire**

Dans le cadre de l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH), le **pilotage mis en place s'est voulu le plus large possible et associant les acteurs du territoire** concernés par cette thématique de l'habitat : les collectivités territoriales (dont les maires des 34 communes de La Cali), les représentants de l'État, les acteurs de la vie économique, les bailleurs sociaux, les structures associatives ayant une action ou une expertise en matière d'habitat

Le PLH repose également sur une forte concertation menée sur l'ensemble du territoire de l'agglomération à chaque étape de la démarche, ce qui se traduira dans le programme d'action et sera ensuite décliné en « engagements particuliers » à l'échelon communal.

Un comité stratégique, composé de Vice-présidents de La Cali et des Maires des 4 principaux pôles urbains du territoire, a permis de **déterminer un cadre général des orientations du PLH** qui sera proposé, début 2015, aux maires du territoire afin d'aller vers la définition du plan d'action de ce PLH. Ces actions permettront de favoriser le développement de l'habitat sur le territoire, tout en assurant son **articulation avec l'économie, l'emploi et les déplacements, et en facilitant l'accès au logement à l'ensemble de ses habitants**, quels que soient leurs revenus.

La collectivité exemplaire et responsable

• Ressources humaines

Conformément à l'article 33 de la loi statutaire du 26 janvier 1984, La Cali se doit de présenter au CTP³¹, au moins tous les deux ans, un rapport précisant les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité. Il inclut le bilan des recrutements et des avancements, des actions de formation, des demandes de travail à temps partiel ainsi que des conditions dans lesquelles la collectivité respecte ses obligations en matière de droit syndical. C'est chose faite, puisque **le bilan social, rapport biennal sur l'état des collectivités au 31 décembre 2013, a été présenté et validé par le CTP du 20 juin.**

La Cali a mis en place à titre expérimental **l'entretien professionnel** en lieu et place de la notation, qui s'y substituera à titre obligatoire en 2015. Pour ce faire, un travail a été mené avec l'équipe de direction de La Cali afin de réfléchir aux critères à prendre en compte dans le cadre de ce nouveau système d'évaluation. En outre, afin de permettre aux évaluateurs (n+1) de s'approprier le support d'entretien en découlant et d'ainsi faciliter le changement de pratique, deux jours de formation ont été organisés en intra au mois de septembre.

En termes de **formation**, l'année 2014 a été marquée, d'une part, par l'adoption du plan triennal de formation et, d'autre part, par le déploiement du groupement de commandes sur les formations hygiène et sécurité.

Axes de formation du plan de formation 2014-2016 de La Cali	Nb d'agents formés	Durée totale de formation
Renforcer les compétences pour les interventions administratives	84	166 jours
Renforcer les compétences pour les interventions techniques	10	28 jours
Renforcer les compétences pour les interventions de services à l'enfance et à la personne	27	63 jours
Améliorer la posture de l'encadrement de proximité	28	58 jours
Garantir la sécurité au travail, prévenir les risques et garantir les conditions de travail	21	39.5 jours
Accompagner l'intégration, l'évolution professionnelle et lutter contre l'illettrisme	12	59.3 jours

Par le biais de ce groupement, en 2014, 151 agents sur l'ensemble des collectivités membres ont été formés : 39 agents en formations INTER et 112 agents en formations INTRA.

L'année 2014 a été également consacrée à **la préparation des transferts Enfance / Petite Enfance** avec un temps important consacré à l'information de ses conséquences en matière de ressources humaines (aspects juridiques et sociaux). Des rencontres avec les communes et les agents se sont ainsi succédées au cours du dernier trimestre.

En matière de **dialogue social**, 5 réunions du CTP ont été organisées cette année (21 mars, 20 juin, 19 septembre, 28 novembre et 18 décembre).

En vue des **élections professionnelles** du 4 décembre et afin de garantir le bon déroulement des opérations électorales, un protocole a été formalisé et conclu entre La Cali et les principales organisations syndicales le 14 octobre. Le scrutin a été marqué par un fort taux de participation (77% des électeurs). Il a permis la désignation d'un **nouveau comité technique** au sein duquel un paritarisme a été maintenu et où le collègue employeur conserve un droit de vote.

³¹ CTP : Comité technique paritaire

Enfin, La Cali a poursuivi sa **politique d'accompagnement de la carrière de ses agents** en permettant à 6 lauréats de concours d'être nommés, à 6 agents de bénéficier d'une promotion au grade supérieur et enfin en soutenant les candidatures de 6 agents à la promotion interne (1 promu par la CAP³² in fine).

³² CAP : Commission administrative permanente

- **Des procédures administratives et financières dématérialisées**

Comme rappelé, La Cali contribue budgétairement au Syndicat mixte Gironde numérique et a renouvelé son **adhésion aux Services Numériques mutualisés**, permettant le passage de la collectivité et de ses communes membres à **l'administration électronique**. Cet accompagnement a permis de nombreuses avancées au niveau comptable, financier et administratif.

La Cali utilise désormais les flux PESV2³³ pour la **dématérialisation des pièces comptables** (bordereaux de mandats, titres et pièces justificatives). Ainsi, le service finances de La Cali transmet désormais depuis le 31 mars, de manière dématérialisée, les mandats, titres et factures à la Trésorerie. Depuis le 1^{er} juillet, le service a également dématérialisé les bordereaux de mandats et titres, via la mise en place de la signature électronique. Cette évolution des procédures et modes de travail présente de nombreux avantages que sont : la réduction des déplacements physiques entre La Cali et la Trésorerie de Libourne, une réduction des impressions et de la consommation de papier, la simplification des procédures et un accès simplifié aux données comptables.

La Cali va poursuivre cette stratégie en s'attachant cette fois aux pièces comptables, grâce à l'application TotEM³⁴ qui permettra la dématérialisation des documents budgétaires (budget primitif et compte administratif).

En interne, pour une meilleure autonomie des services et une facilité d'accès à leur suivi budgétaire, La Cali poursuit la décentralisation de la saisie des bons de commande et de validation des factures.

Au niveau administratif, les convocations des élus aux séances du conseil communautaire se font par emails sécurisés, ce qui réduit considérablement les besoins en impression (suppression des livrets et projet de délibérations préparatoires aux Conseils communautaires).

- **La Cali formalise son engagement en faveur d'une politique d'achat responsable**

Parce qu'elle souhaite « donner la priorité à l'insertion et à l'accès à l'emploi des personnes en difficulté », La Cali a délibéré le 25 septembre 2014, pour généraliser la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics de la collectivité et en définir les modalités de mise en œuvre (rôle du PLIE notamment). La Cali a ainsi eu l'occasion à deux reprises cette année, d'expérimenter la mise en œuvre de **clauses sociales** : dans le cadre de la construction de deux espaces jeunesse sur Libourne et Abzac.

Un comité technique, réunissant les agents des services concernés par cette thématique (commande publique, développement durable, finances, politique de la ville et services techniques) s'est réuni à trois reprises cette année afin de dresser un état des lieux, définir les axes d'action et mettre d'ores et déjà en place un partenariat avec le PLIE.

A l'instar de ce qui avait déjà été fait pour la téléphonie mobile, les assurances, le papier ou l'achat de formation obligatoire, La Cali a constitué cette année **deux autres groupements de commande**, l'un pour l'achat d'enveloppes de correspondance et l'autre, avec le Smicval pour l'achat de prestations de service de contrôle et de vérifications règlementaires en matière de sécurité des bâtiments et équipements. Ces groupements doivent permettre de réaliser des économies d'échelle pour les participants.

Tous les marchés qui arrivent à échéance sont ainsi questionnés au prisme du groupement des achats. Ainsi en fin d'année, le service marché a consulté l'ensemble des communes pour constituer 6 nouveaux groupements d'achat : fournitures de bureau, produits d'entretien, maintenance des défibrillateurs, élaboration du document unique, téléphonie filaire et internet et dispositifs de lutte contre l'incendie. Pour certains achats (fournitures de bureau et produits d'entretien), La Cali appliquait déjà, de nombreux critères sociaux et environnementaux.

Pour continuer à améliorer ces pratiques et partager son expérience, La Cali est adhérente à l'association Aquitaine des achats publics responsables (3AR) depuis sa création et membre du réseau de collectivités qu'elle anime.



Ainsi, sous l'effet conjugué de la dématérialisation et de la centralisation des achats, le montant des achats de fournitures administratives (incluant le papier) a été diminué de 50%.

³³ Protocole d'échanges standard version 2

³⁴ Totalisation et enrichissement des maquettes

- **Une gestion responsable du patrimoine de La Cali**

Dans un contexte d'augmentation du prix des énergies et de disparition prochaine des tarifs réglementés de vente, les collectivités locales sont incitées à mieux appréhender et gérer la dimension énergétique de leur patrimoine. De plus, la maîtrise de l'énergie occupe une place centrale dans les politiques de lutte contre le changement climatique et notamment dans le PCET de La Cali.

Afin de l'aider à mettre en place un suivi énergétique de ses bâtiments, et compte tenu du manque de recul sur le fonctionnement de bâtiments gérés par La Cali, une mission de Conseil en Energie Partagé (CEP, voir première finalité) confiée à l'ALEC a été initiée.

Elle permettra, d'intégrer la dimension énergétique dans les réflexions d'ensemble et les choix qui seront fait en matière d'entretien, de rénovation et de mise aux normes des bâtiments (diagnostic patrimonial, mise en accessibilité).

- **Une communication responsable, en interne comme en externe**

Parce qu'elle permet de **diffuser des informations relatives aux manifestations mises en place** par La Cali (Fête de la jeunesse, Semaine de la petite enfance, opération de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires...) ou des **activités déployées sur le territoire pour les habitants** (le guide d'été de la jeunesse, les programmes de vacances pour les structures jeunesse, le guide d'accès aux droits, les permanences « Habitat Durable » ou « Espaces Info Énergie »...), le service communication contribue à l'épanouissement de tous.

De plus, cohésion sociale et solidarité sont recherchées à travers la production de documents tels que le rapport d'activité ou la lettre interne qui témoignent de la **volonté d'informer** les agents en priorité, mais aussi les habitants, des actions portées par La Cali.

Enfin, le service s'inscrit dans une démarche de « consommation responsable » en privilégiant une **communication numérique** en particulier par le biais de son site internet et des réseaux sociaux et en restreignant à leur obligation légale les impressions papier (il en a été ainsi du rapport d'activité annuel de la collectivité). Toutefois, lorsque La Cali a recours à une communication plus traditionnelle sur support papier, elle veille à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement (utilisant par exemple du papier issu de forêts gérées durablement).

Rapport
Développement
Durable 2014
de La Cali